

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE. CE NOIR. Les Dimanches, Lundi, Vendredi et Samedi, commencent avec la matinee d'aujourd'hui.

Baldwin-Meville Stock Co. Présentant une magnifique production de beaux drames militaires romantiques.

UNDER TWO FLAGS. Adapté par Edward Elmore. Scénario mis en scène et costumes par les MEMES ARTISTES PRINX.

TULANE. Ce soir et toute la semaine. Matinée Mercredi et Samedi à 11 heures.

BLAIR. ET COMPAGNIE. Le plus grand et le plus complet magasin de chaussures de la Nouvelle-Orléans.

PEG WOFFINGTON. La comédie préférée. FREDERICK K. RUS.

CRESCENT. Ce soir et toute la semaine. Matinée Mardi, Jeudi et Samedi à 11 heures.

UMAN HEARTS. La comédie préférée. MURRAY AND CO.

AVIS. Excursions du dimanche à bon marché à New Orleans, Fort Jackson & Grand Bayou, etc.

CHEMINS DE FER. Arrivées et départs.

ILLINOIS CENTRAL. Arrivées.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY. Arrivées.

LOUISVILLE & NASHVILLE. Arrivées.

ARRIVÉES. 1st et 2nd class.

ARRIVÉES. 3rd et 4th class.

ARRIVÉES. 5th et 6th class.

ARRIVÉES. 7th et 8th class.

ARRIVÉES. 9th et 10th class.

ARRIVÉES. 11th et 12th class.

ARRIVÉES. 13th et 14th class.

ARRIVÉES. 15th et 16th class.

ARRIVÉES. 17th et 18th class.

ARRIVÉES. 19th et 20th class.

ARRIVÉES. 21st et 22nd class.

ARRIVÉES. 23rd et 24th class.

ARRIVÉES. 25th et 26th class.

ARRIVÉES. 27th et 28th class.

ARRIVÉES. 29th et 30th class.

ARRIVÉES. 31st et 32nd class.

ARRIVÉES. 33rd et 34th class.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉES. No 1 Limited. 9:30 a.m.

ARRIVÉES. No 2 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 3 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 4 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 5 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 6 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 7 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 8 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 9 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 10 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 11 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 12 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 13 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 14 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 15 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 16 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 17 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 18 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 19 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 20 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 21 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 22 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 23 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 24 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 25 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 26 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 27 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 28 Limited. 7:30 p.m.

ARRIVÉES. No 29 Limited. 8:30 a.m.

ARRIVÉES. No 30 Limited. 7:30 p.m.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. John Ridge vs. Bridget Morgan.

Amour et Cie. vs. Eagle Storage manufactory Co.

Salvadore Calzadore vs. A. Comandante et Cie.

J. M. Vergnole vs. C. Graffeo.

Successions ouvertes. Mme Henrietta Neckians.

Deuxième Cour Inférieure. Juge A. M. Aucouin.

Comparutions. Virginia Lizardi, Ettore Cardoni.

Actes de violence. Bernardo Pilo.

Baptiste Garreta, homicide. Joe Green.

Mme B. Pilo, Mary Pilo, Baptista Lasca.

Thornton, Joe. Skiro, port d'arme cachée.

Dave Bise, Larney Brown, Chas Lynch.

Alphonse Salerno, violation de l'acte de 1886.

Acquittés. Mme Jordan, actes de violence.

Richard Jones, défigurement. Mme Jos. Kirwin.

diffamation. Jennie Cowley, larcin.

Louise Meyer, larcin. Bertha Williams.

Enma Johnson, larcin. Condamnation.

Jos. Thomas, attaque, \$10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Cour criminelle. Louis Sanders, convaincu de larcin.

à été condamné à 4 mois de prison par le juge Baker.

C. J. Ackin, port d'arme cachée, \$10 d'amende.

Fletchinger, enlèvement, acquitté. Willie Curtis.

un nègre, accusé d'être entré dans une maison pendant le jour, acquitté.

Paul Cherrien, accusé d'avoir tiré sur un individu dans l'intention de le tuer.

est déclaré innocent. Paul Cherrien est un gardien particulier.

FAITS DIVERS. Nouveau service de téléphone.

Le conseiller Moss a envoyé au commissaire Campbell.

le Conseil de la compagnie de Téléphone d'Amérique.

le privilège d'établir et d'exploiter un réseau téléphonique par toute la ville.

L'éclairage électrique à la Nouvelle-Orléans.

Conférence chez le maire. Le comité d'éclairage de la Municipalité s'est réuni hier dans le salon du maire.

Le but de la conférence était de discuter les moyens d'acquiescer tout un plan d'éclairage pour la ville.

Le contrat avec la compagnie Edison expire dans 9 mois. Il est donc temps d'agir.

Il a été décidé que l'on présenterait une ordonnance au conseil en vue de prendre toutes les mesures préliminaires.

Les amendements seront discutés quand l'ordonnance sera présentée au comité chargé de régler les détails.

L'ingénieur Hardee a suggéré l'idée de publier le plus tôt possible les demandes de soumission qui devront être faites pendant 90 jours.

L'idée a été accueillie très favorablement. Le comité du budget aura à dire son mot quant à la somme qu'il est possible de dépenser.

La ville paiera à la compagnie qui aura le contrat tant par an.

Biggie veut rentrer dans son argent. On se rappelle qu'un nommé Biggie avait servi de caution pour \$500 à W. Hall.

autrefois dit Butler, qui a fait sauter un coffre-fort et que l'on dit dans l'Ohio.

M. A. Biggie veut rentrer dans son argent, ce qui sera peut-être bien difficile.

En tout cas, Biggie peut toujours faire revenir l'argent.

Convention de Baltimore. Rivières et Ports.

Un comité composé de représentants de toutes nos Bourgeois Commerciales se réunira aujourd'hui au bureau de M. J. Sanders.

président de l'Union Progressive, à 3 heures de l'après-midi afin de nommer des délégués à une conférence qui doit avoir lieu à Baltimore le 8 et le 9 du mois d'octobre.

pour aviser au moyen d'obtenir un congrès une association pour les rivières et ports.

On espère que la Nouvelle-Orléans entrera à cette conférence de Baltimore de nombreux délégués.

On attache une grande importance à cette réunion.

Témoins relâchés. Jon. Butt et W. Turner, les deux garçons qui étaient détenus à la prison de paroisse pour n'avoir pas fourni de caution.

comme témoins dans l'affaire de meurtre de Leda Smith ont été mis en liberté hier.

L'arrêt ne pouvait les retenir plus longtemps, attendu qu'ils avaient déjà donné leur témoignage durant l'examen préliminaire dans l'affaire Nunez.

devant le juge Gill. Aucun de ses deux garçons ne se plaint; ils ont été, disent-ils, fort bien traités.

Il ont reçu des certificats qui prouvent qu'ils ont droit à une certaine somme par jour de détention.

S'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour se faire transporter à Columbus, Miss., le maire Capdeville prendra soin d'eux.

Ils pourront faire usage de l'argent qu'ils possèdent pour payer leur passage.

Si l'un d'eux croit l'avocat Lemle, son client sera mis sous caution de \$2,500.

On dit à la cour criminelle qu'il n'est pas possible que Nunez soit condamné pour meurtre.

Chiens vicieux. Hier matin Mme Victor Miché, demeurant rue Barthélemy, a accusé Wm Meyers, de la rue St-Claude, de laisser errer dans la rue des chiens dangereux.

M. Meyers demeure rue St-Claude, entre Barthélemy et Mazant.

Un enfant a été mordu par un de ces chiens, dans la maison même de l'accusé. L'enfant est actuellement très malade et l'on s'attend à une crise qui peut l'enlever.

Conseil Municipal

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. McKracken.

MESSAGE DU MAIRE. Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 24 septembre 1901.

Aux membres du Conseil. Je vous transmets les documents suivants :

Rapport hebdomadaire du commissaire des édifices publics, du 17 au 22 septembre 1901.

Communication du même fonctionnaire annonçant que M. L. J. Frantz, le fournisseur de pain de des institutions de son département, ne fournit pas un article conforme aux termes de son contrat.

et que ce fait a été porté plusieurs fois à sa connaissance, que le résultat n'a été qu'une exécution temporaire du contrat.

En outre, le commissaire déclare que le 2 et le 14 le pain fourni n'était d'une qualité très inférieure, et il suggère l'annulation du contrat tant par an.

Je désire informer votre honorable assemblée que j'ai conseillé au commissaire des édifices publics de prendre des mesures pour annuler ledit contrat.

Communication de Smith et Goldsmith relativement à l'état de la rue Market, entre les rues Chippewa et Religious.

Respectueusement, PAUL CAPDEVILLE, Maire.

Le message du maire est reçu et les documents sont référés aux comités compétents.

La suggestion du maire au sujet de la fourniture du pain au département des édifices publics est renvoyée aux affaires nouvelles.

Le rapport de l'ordre public recommandant au conseil de déclarer d'incapacité M. Moulin, commissaire des travaux publics, est reçu et renvoyé aux affaires nouvelles.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil discute longuement une ordonnance relative à l'augmentation du personnel du coroner Richard M. Cuculli.

M. Cuculli proteste contre l'augmentation demandée. La nécessité d'une telle mesure ne se fait nullement sentir, dit-il.

Le président McKracken explique que l'addition d'un gardien de nuit à la morgue est prévue par une ordonnance précédente, que c'est le seul emploi créé.

M. Moss n'est pas en faveur de l'ordonnance parce que l'augmentation du personnel dans un département créerait un danger précédent.

D'autres conseillers prennent la parole et l'ordonnance est finalement adoptée avec un amendement établissant qu'elle n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1902.

L'ordonnance accordant à la "Lone Star Oil Company" le privilège de poser des tuyaux, etc., est présentée au conseil, mais la discussion en est renvoyée à une séance ultérieure.

Diverses ordonnances d'intérêt secondaire sont adoptées et le conseil, sur proposition de M. Cuculli, ratifie à l'unanimité la suggestion du maire de prendre des mesures pour annuler le contrat avec le fournisseur de pain aux prisons de la paroisse et de paroisse.

Le rapport du comité de l'ordre public recommandant la déclaration d'incapacité du commissaire des travaux publics, M. Moulin, vient à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers prennent la parole.

M. Cuculli dit qu'il s'agit de recevoir le rapport du comité et qu'un délai de trente jours est accordé par la loi pour la notification de l'intérêt, que le comité remplira le rôle du commissaire public poursuivant et que le conseil jugera.

Le président McKracken dit que la loi exige que le conseil décide d'abord que l'article de la charte relatif à la déclaration d'incapacité d'un fonctionnaire est applicable à M. Moulin et qu'il doit en être notifié.

M. Shields est d'avis que le conseil peut décider séance tenante.

D'autres orateurs se déclarent d'un avis contraire.

La suspension des règlements est demandée pour permettre à M. Lyon Adams de prendre la parole, mais le conseil en décide autrement.

M. Cuculli propose de référer l'affaire entière à l'actuel de la ville, qui donnera son avis sur la marche à suivre.

Heiskell's Ointment

Le chimiste Metz a découvert hier au chef de police, qu'il n'y avait aucun prisonnier dans l'eau du Parc Oakland, comme on l'avait dit.

Ce qui a occasionné cet émoi, c'est qu'une pièce de monnaie d'argent est tombée dans cette eau et est devenue noire. C'est, paraît-il, le résultat des accidents de ce genre.

Il n'y a pas à s'inquiéter le moins du monde.

Burez la "Sparkling Abita Water", \$1.50 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

DECES. DUREL - Décédé, mardi 24 septembre à 7:30 heures A. M. J. MADEVILLE.

REEL, fils de son Paatin Dural, âgé de 31 ans, et natif de la Nouvelle-Orléans.

Les parents, amis et connaissances des familles Dural et Gamble, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce jour, mercredi 25 septembre, à 10 heures.

M. de la résidence de son frère John Dural, 2235 St-Philippe, entre les rues Galvez et Miró.

JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres.

Reçu Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1024.

Telephone No 409. F. Laudumy & Co. Limité.

Pompes Funèbres. 1108 et 1112 Nord Rampart.

TELEPHONE 932. JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY.

Directeur de Pompes Funèbres et de l'enterrement.

AVIS SPECIAUX. Il est de première importance pour le public et le service postal que le correspondant soit avisé de la date de la fermeture de la poste.

Le Bureau de l'Administration des Ecoles Publiques a l'honneur de faire connaître que les certificats de vaccination seront envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les professeurs doivent arranger leurs classes de manière à ce que les certificats de vaccination soient envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les élèves de toutes les écoles doivent être munis de certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Passez alarme.

Le chimiste Metz a découvert hier au chef de police, qu'il n'y avait aucun prisonnier dans l'eau du Parc Oakland, comme on l'avait dit.

Ce qui a occasionné cet émoi, c'est qu'une pièce de monnaie d'argent est tombée dans cette eau et est devenue noire. C'est, paraît-il, le résultat des accidents de ce genre.

Il n'y a pas à s'inquiéter le moins du monde.

Burez la "Sparkling Abita Water", \$1.50 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

DECES. DUREL - Décédé, mardi 24 septembre à 7:30 heures A. M. J. MADEVILLE.

REEL, fils de son Paatin Dural, âgé de 31 ans, et natif de la Nouvelle-Orléans.

Les parents, amis et connaissances des familles Dural et Gamble, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce jour, mercredi 25 septembre, à 10 heures.

M. de la résidence de son frère John Dural, 2235 St-Philippe, entre les rues Galvez et Miró.

JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres.

Reçu Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1024.

Telephone No 409. F. Laudumy & Co. Limité.

Pompes Funèbres. 1108 et 1112 Nord Rampart.

TELEPHONE 932. JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY.

Directeur de Pompes Funèbres et de l'enterrement.

AVIS SPECIAUX. Il est de première importance pour le public et le service postal que le correspondant soit avisé de la date de la fermeture de la poste.

Le Bureau de l'Administration des Ecoles Publiques a l'honneur de faire connaître que les certificats de vaccination seront envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les professeurs doivent arranger leurs classes de manière à ce que les certificats de vaccination soient envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les élèves de toutes les écoles doivent être munis de certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

Les certificats de vaccination envoyés par la poste le 29 septembre, le 1er octobre, à 8:30 heures a. m.

ver à la solution du problème... Angers! Il avait entendu de oreilles, prononcé par l'inconscience par lui en deux onstances bien différentes, bord à la gare où elle prenait billet au sortir du Friénard, à seconde fois sur la hâté